

TITRE PRO AM - Agent Magasinier·ère

Date de dernière mise à jour 15 octobre
2021

Métier

Il·elle réalise la mise à disposition de produits conformes à des commandes, dans le respect des procédures de sécurité, de qualité et de protection de la santé au travail.

Durée et organisation

Formation en contrat d'apprentissage

- **Durée** : 12 mois | 420 h en centre de formation
- **Alternance** : 1 sem. en centre | 3 sem. en entreprise (à titre indicatif)

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

Lieu | Date

PLERIN / SAINT BRIEUC | de mars 2022 à février 2023

VITRE | de septembre 2022 à août 2023

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Réceptionner, contrôler et ranger les marchandises. Valider les informations relatives à la réception. Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock.
- Renseigner les données relatives au traitement des commandes. Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux.
- Appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures.
- Organiser ses journées de travail en fonction des impératifs de production.
- Communiquer oralement et par écrit avec les

Admission

Public

- Etre âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- Etre de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

- Savoirs généraux : lire, écrire, compter

Qualités requises : être capable de travailler en équipe, horaires décalés

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)

Coût

Formation gratuite et rémunérée

Modalités et moyens pédagogiques

interlocuteurs concernés.

SECTEURS CONCERNÉS

Tout secteur ou service commercial ou industriel comportant une activité de stockage : entrepôts, dépôts d'entreprise de production ou plates-formes de distribution, drives, ...

Programme

MODULES

- Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks
- Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du **Titre Pro AM- Agent magasinier-ère**, diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale.

- EXERCICES PRATIQUES ET THÉORIQUES

Validation

Titre professionnel AM Agent Magasinier-ère - Niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère chargé de l'emploi.

Contacts

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de Plérin

7 Rue du Bignon | La Prunelle | 22190 PLÉRIN | Std 02 96 74 71 59

- Candidats : Charlotte WILSON | 06 74 70 44 77
- Entreprises : Isabelle HAMON | 07 63 88 37 70

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de Vitré

10 Rue Pierre & Marie CURIE | 35500 Vitré | Std 02 99 74 23 66

- Candidat : Lisa LAVAULT | 02 99 74 23 66
- Entreprise : Aurélie GITTON | 07 57 67 04 26

A noter

A noter

Formation possible pour les **demandeurs d'emploi** dans le cadre des formations financées par le Conseil Régional de Bretagne ou Pôle Emploi.

